



CONFERENCE DE PRESSE

Attaques de loups : le Département, aux côtés des éleveurs, débloquent un Plan inédit d'appui aux lieutenants de loupeterie

Mercredi 20 octobre 2021

Les éleveurs ardéchois subissent toujours plus d'attaques de loups sur leurs troupeaux. Depuis quelques semaines, le loup est désormais présent sur le plateau du Coiron. En France, 368 attaques ont été recensées sur les 12 derniers mois anéantissant 1 156 bêtes en 2020 rien que pour le Var. En Ardèche, 9 attaques ont déjà été enregistrées depuis le printemps dernier. Au-delà de la lassitude qui pèse sur les éleveurs, c'est toute la profession qui présente une détresse morale et psychologique.

Le coût annuel de la présence du loup en France est estimé à 30M€ (contre 6M€ 2004) et la population nationale, bien que sous-estimée, est annoncée à 624 loups dont 40% est implantée en Auvergne-Rhône-Alpes. Face à cette recrudescence, les moyens mobilisés pour assurer la protection des troupeaux ne suffisent pas.

La présence du loup pose la question de la sécurité alimentaire. Quand le pastoralisme disparaît de nos territoires, c'est notre agriculture et les circuits-courts qui sont consécutivement affectés.

Lors d'une conférence de presse mercredi 20 octobre, le Département de l'Ardèche rappelle sa confiance aux agriculteurs et s'engage sur ces sujets en travaillant en étroite collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Ardèche. Une convention de partenariat entre les deux institutions est en cours d'élaboration. Elle comportera un volet important sur les prédateurs.

*« C'est avant tout une compétence de l'Etat, mais nous avons le devoir d'apporter des réponses rapides et efficaces. De manière concrète, dès la fin du mois de septembre, lors des événements sur le Coiron, le Département a acheté 5 pièges photographiques qui permettent d'identifier le loup », **Matthieu SALEL**, Vice-président du Conseil départemental en charge de l'agriculture, de l'environnement et du tourisme.*

*« Le Département de l'Ardèche doit porter la voix de la ruralité et de ces éleveurs en détresse. C'est pourquoi nous débloquons aujourd'hui **un Plan de soutien inédit de 20k€ dans la lutte contre les prédateurs au groupement départemental des lieutenants de loupeterie.** Concrètement. En complément de l'action de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui mobilise déjà une enveloppe de 300k€ sur plusieurs volets (soutien juridique, expérimentations de repérage et d'effarouchement par drone...), **le Département de l'Ardèche propose un accompagnement financier dans l'achat d'équipements performants** tels que des jumelles avec vision thermique. Il s'agit d'agir le plus efficacement possible dans la lutte contre la prédation, en mobilisant les collectivités locales et tous les acteurs. » **Olivier AMRANE**, Président du Conseil départemental de l'Ardèche.*

Contact : Virginie Perrin 06 78 29 22 89 / Corine Fontanarava 06 82 83 25 22
com@ardeche.fr

